

LES ASSURANCES SUR LA VIE

(Suite et fin)

La Rente viagère immédiate convient évidemment à toutes les personnes qui ne désirent laisser aucun capital à leurs héritiers; célibataires, veufs sans enfants, ou même, dans certains cas, veufs et veuves dont les enfants ont une situation de fortune supérieure à celle de leurs parents. Mais, bien souvent, le rentier désire faire profiter une autre personne des avantages dont il jouit. Tel est le cas d'un mari dont la femme est encore vivante. Il peut alors constituer une Rente viagère immédiate sur deux têtes, réversible en totalité ou en partie sur le survivant, après le décès du premier mourant. On fait même quelquefois des rentes sur trois, quatre têtes et plus, mais cette opération est assez rare.

Par malheur, tout le monde ne possède pas, lorsqu'il arrive au seuil de la vieillesse, un capital pouvant être employé à l'acquisition d'une rente viagère. Les travailleurs prévoyants se préoccupent donc de constituer progressivement ce capital, à l'aide de prélèvements opérés chaque année sur le produit de leur labeur. Ils peuvent se contenter de placer ces prélèvements, car, ici, le décès ne saurait interrompre l'opération d'épargne sans rendre inutile, du même coup, la constitution du capital. Mais ils obtiennent des résultats plus avantageux lorsqu'ils emploient ces sommes sous forme de primes d'une Rente viagère différée, payable seulement en cas de survie, à partir d'un âge déterminé, 55, 60, 65, 70 ans par exemple. Les survivants bénéficient alors, en effet, des sommes abandonnées par les décédés.

Cette forme d'assurance offre un intérêt considérable, car elle fournit la seule solution d'un problème social qui se pose aujourd'hui avec insistance et qu'il faudra bien résoudre à brève échéance. Nous voulons parler de la retraite des salariés que plusieurs Etats se sont déjà préoccupés d'organiser, mais qui le serait beaucoup mieux sans doute par l'initiative privée.

COMMENT ON COMBATTAIT LE FEU DANS LE DUCHE DE SAXE-WEIMAR, EN L'AN DE GRACE 1742.

Voici l'ordonnance qu'on vient de retrouver dans les archives de la vieille principauté:

"Nous, Ernest-Auguste, par la grâce de Dieu, duc de Saxe, Julich, Clève et Berg, notifiions par les présentes à tous Nos fonctionnaires, nobles, magistrats et conseillers des villes, les mesures que, dans Notre sollicitude paternelle, Nous avons décidé de prendre pour la conservation de Nos pays et la sécurité de Nos sujets. Considérant que les incendies sont une cause de grande misère et voulant prévenir ces malheurs ou tout au moins en atténuer l'effet, il Nous plaît d'ordonner que, dans chaque ville et village, les bourgmestres, échevins et baillys devront tenir à la disposition du public des assiettes de bois, dans lesquelles on aura déjà mangé, et sur lesquelles

des images et inscriptions, conformes au modèle ci-joint, auront été tracées, avec de l'encre fraîche et une plume neuve, entre onze heures et midi, un vendredi, pendant le décours de la lune. Si un incendie vient à éclater, — ce dont Dieu, en sa sainte grâce, veuille préserver ce pays, — Nous prescrivons qu'on jette dans le feu, en invoquant le nom du Seigneur, une des susdites assiettes. Au cas où l'incendie semblerait devoir se propager, l'opération sera renouvelée trois fois. Moyennant quoi, les flammes s'éteindront infailliblement. — Fait en notre résidence de Weimar, le 24 décembre 1742. — Ernest-Auguste, duc."

Il est heureux qu'on ait réalisé quelques progrès, depuis.

(ÉTABLIE 1853)
The Phenix Insurance Company
OF BROOKLYN
 TOTAL DE L'ACTIF - - \$7,112,413.30
Robert Hampson & Son, Agents,
 39 rue St-Sacrement, Montréal.

LA
Provident Savings Life
 ASSURANCE SOCIETY OF N. Y.

LA MEILLEURE COMPAGNIE
 POUR les ASSURÉS et les AGENTS

Les agents habiles et les personnes recherchant une position rémunératrice, peuvent s'adresser au bureau principal ou à aucun des agents généraux de la compagnie.

Bureau Principal pour la Province de Québec:
185, rue St-Jacques, - MONTREAL.

Le Total et les Affaires
Canadiennes nouvelles
 payées en 1903 de la

CANADA LIFE

ont dépassé ceux de n'importe quelle année antérieure.

La Western
Assurance Co.

Compagnie d'Assurance contre le Feu et sur la Marine
 INCORPORÉE EN 1851

CAPITAL - - - - - \$2,000,000

ACTIF, au-delà de - - - - - 3,383,718

REVENU ANNUEL, au-delà de 3,536,035

Bureau Principal: TORONTO, Ont.

Hon. GEO. A. COX, Président.

J. J. KENNY Vice-Prés. et Directeur-Gérant.

C. C. FOSTER, Secrétaire.

Succursale de Montréal:

189 rue Saint-Jacques.

ROBT. BICKERDIKE, Gérant.

ROUTH & CHARLTON, Agents de la Ville.

La Sauvegarde

COMPAGNIE D'ASSURANCE—VIE.

Capital Autorisé, 1,000,000

Bureau Chef: 26 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TEL. BELL MAIN 4033.

G. N. DUCHARME, Président.
 HON. J. A. OUMET, 1er V.-Président.
 HON. F. L. BEIQUÉ, 2me V.-Président.
 HON. R. DANDURAND,
 HON. N. PERDEAU,
 E. P. LACHAPPELLE,
 J. E. BEDARD, C. R.,
 N. A. BELCOURT, C. R.,
 H. BOVRASSA, M. P., Sec.-Trésorier.
 P. BONHOMME, Gérant Général.

On demande des agents actifs pour la Province de Québec; bonnes références exigées.

Pierre à Pierre
 se fait le Mur!...

C'est-à-dire que petit-à-petit se sont édifiées les grandes fortunes. Procurez-vous un contrat de la Société de Crédit Hebdomadaire (limitée), c'est le meilleur moyen de transformer rapidement vos économies en capitaux. Demandez sans délai des renseignements qui vous convaincront de l'excellence du système de crédit et de coopération préconisé par la

Société de Crédit Hebdomadaire
 (LIMITÉE)

17 Cote de la Place d'Armes

Tel. Bell: Main 675

L. F. LAROSE Dir.-Gérant.

Gros Bénéfices. Sécurité Absolue.

On demande partout de bons agents bien recommandés.

On demande des Agents responsables pour la campagne.

L'Assurance Mont-Royal

La seule Compagnie locale ayant un Capital Actions.

Bureaux: 1720 RUE NOTRE-DAME,

Coin St-Frs-Xavier,

MONTREAL.

Compagnie Indépendante (Incendie.)

(RODOLPHE FORGET, Président.

E. CLEMENT, Jr. Gérant-Général.